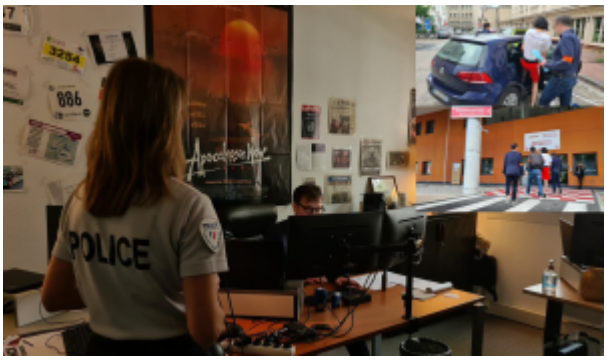
« Huit individus sur dix se révèlent être de faux mineurs délinquants » : Inédite en France, à Lyon, la police aux frontières détecte les faux mineurs délinquants en quelques heures, pour un taux de 92% d'efficacité en 2023

23/05/2023 à 8h30



Inédite en France, la cellule d'évaluation de la minorité de la police aux frontières (PAF) intervient uniquement dans le Rhône. Son objectif : confirmer ou infirmer la minorité de suspects, arrêtés par les forces de l'ordre.

À 44 ans, le brigadier-chef Mickaël Cereijo dirige la première cellule d'évaluation de la minorité de France, née en février 2022 avec l'accord du Parquet et de la Préfecture. L'équipe de trois policiers a été saisie à 185 reprises, afin d'identifier des délinquants sans-papiers et à la minorité douteuse. « C'est notre petite fierté », se satisfait le directeur zonal de la police aux frontières (PAF), Laurent Astruc, alors que 85,5 % des cas ont pu être démêlés en un an.

Et même 92 % depuis le début de l'année. « Forcément, on est mieux rodés », commente Mickaël Cereijo.

Huit individus sur dix se révèlent être de « faux mineurs délinquants »

[…]

L'homme au regard livide, cheveux mi-longs et vêtu d'un short rouge, pénètre menotté dans la voiture. L'individu correspond peu ou prou au profil-type soumis à la cellule d'évaluation : d'origine maghrébine, le jeune homme est multirécidiviste et atteint de polytoxicomanie, notamment médicamenteuse.



Trois examens osseux (poignet, clavicules, mâchoire) ont été réalisés sur le suspect. Révélant finalement qu'il ne s'agit pas d'un mineur, comme il le proclamait, mais bien d'un majeur, au moins âgé de 19,7 ans
[…]

85,5 % d'efficacité depuis un an, 92 % en 2023… Les chiffres semblent impressionnants : « En un an d'existence, nous n'avons jamais été déjugés », souligne le chef de la cellule d'évaluation de la minorité de la police aux frontières,

Mickaël Cereijo. Cependant, 25 des 185 dossiers étudiés (13,5 %) n’ont pas pu être éclaircis. Pour démêler le vrai du faux, nous avons interrogé le professeur Laurent Fanton, chef du service de médecine légale à l’hôpital Édouard Herriot, et Michaël Bochenek, chercheur de la division droits des enfants de l’ONG internationale Humans Rights Watch. Entretiens croisés.

[…]

Le Progrès